



ASSEMBLÉE ORDINAIRE À HUIS CLOS DE LA STTR 22 septembre 2021

QUESTIONS-RÉPONSES DES CITOYENS

Question 1

Deux des plus irritants que vivent les usagers sont A) les correspondances et B) les heures décalées ? Malgré certains ajustements qui ont amélioré le service, les correspondances et les heures décalées restent les 2 bêtes noires des usagers malgré les applications. Pour 2022 qu'elles sont vos priorités concernant ces 2 irritants ?

En effets, malgré certains ajustements pour certaines périodes de la journée, les correspondances sont difficiles à respecter. D'autres ajustements sont à venir pour essayer de minimiser ce problème. Il faut toutefois admettre que, depuis quelques années, beaucoup plus de véhicules automobiles circulent sur les artères principales de Trois-Rivières aux heures de pointe, ce qui occasionne des ralentissements de circulation et des retards pour nos autobus.

En ce qui concerne les heures décalées, si vous faites référence au trajet de 35 minutes versus 30 minutes du réseau passé, ce changement nécessite des modifications majeures et ne pourra voir le jour sans passer par un projet d'envergure ; projet qui est à l'étude actuellement.

Question 2

Depuis la réforme du réseau soit le 7 juillet 2019, 7 circuits sont interrompus direction centre-ville le soir entre 18 h 30 et 20 h 30. Dans ces 7 circuits, la 13 et la 25 sont les plus populaires. Selon nos sources, ce sont les travailleurs sur appels et aux horaires variables, tout comme les étudiants en stage qui sont les plus pénalisés. Selon vous, à ce sujet, qu'elles sont vos priorités pour 2022 ?

Extrait du procès-verbal du 26 mai 2021 section "Période de questions" :

'Effectivement, dû au passage de fréquences de 35 à 70 minutes il y a un délai de service de 1h30 à 2h00 selon la ligne. Nous avons évalué les coûts pour faire retourner les véhicules au centre-ville ; cette modification sera proposée au budget 2022. Advenant l'autorisation, nous prévoyons faire ce changement pour les affectations de mars 2022.'

Question 3

Au Québec, la majorité des transports adaptés demandent de réserver une sortie soit 24 heures ou même de 16 à 12 heures mais ici on demande 48 heures. Après avoir consulté plusieurs organismes qui utilisent le transport adapté, selon vous, est-ce envisageable de penser qu'en 2022, il pourrait y avoir une réduction sur l'heure de réservation ?

Effectivement nous demandons, afin de garantir le transport, de réserver 48 heures à l'avance. Cependant, nous considérons les demandes tardives, mais sans pouvoir les garantir. Réduire cette plage demanderait des ressources humaines et technologiques supplémentaires.

La STTR travaille continuellement pour l'amélioration des services offerts aux clients, cette demande fait partie de la liste de suggestions. Il est cependant prématuré d'affirmer que cette modification pourrait voir le jour en 2022.
